



Remboursement de frais suite à separation il y a 5 ans.

Par **dhana**, le **21/05/2010** à **17:14**

Bonjour,

j'ai quitté mon ami il y a 5 ans et il m'a jeté à la rue. J'avais fait des travaux chez lui de rénovation et je voudrais savoir, tout en sachant qu'il va bientôt vendre son appartement si je peux encore espérer récupérer mon argent, tout en sachant que lui s'oppose à tous remboursements car il part du principe qu'il m'a nourri et héberger lorsque j'étais étudiante. J'ai toujours les factures de ses dépenses mais j'hésite à faire une procédure car j'ai peur que cela coute cher. J'ai besoin d'un avis de professionnel et je ne sais pas de quel droit cela dépend ? Peut-etre pourrez-vous m'aider.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur, Madame, mes sincères salutations et encore merci par avance pour votre réponse.

Bonne journée à vous.